CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E73057** **VALABLE JUSQU'AU** **07/10/2027**

ÉDITÉ LE 16/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/05/2005

Raison sociale : SOCIETE AVENIR ETANCHEITE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 05/04/2026

Capital : 10 000

5 RUE DE L'ECOLE
33240 GAURIAGUET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIBOURNE

Siret : 482 386 992 00069

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 7156986

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 21563581204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 21563581204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 05 57 42 20 21 **Fax :** 05 56 39 55 01

Portable : 06 24 73 28 71

Responsabilité légale :
GUIMARAES JOSE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : avenir.etancheite@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 365 992 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	3	31/05/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/10/2026 10:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.